4 ÈME COLLOQUE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

TABLES RONDES, ATELIERS, DÉBATS, AFTERWORK...

UNE AUTRE ÉTHIQUE DE LA SORTIE DU CONFLIT

VENDREDI
12 JUIN
2015

PROGRAMME DU COLLOQUE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
mcm@droit-collaboratif.org
www.droit-collaboratif.org

MAISON DU BARREAU
2 RUE DE HARLAY 75001 PARIS

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

VALIDATION **DE 8H00** AU TITRE DE LA **FORMATION CONTINUE**

PROGRAMME
DU COLLOQUE

VENDREDI 12 JUIN 2015

8H00 ACCUEIL CAFÉ

8H15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFPDC

9H00 OUVERTURE DES TRAVAUX

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Pierre-Olivier Sur,
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris,

Charlotte Butruille-Cardew,
Avocat associé (CBBC, Paris), Présidente de l'AFPDC.

POINT SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT COLLABORATIF EN FRANCE

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris et Vice-Présidente de l'AFPDC, formatrice au processus collaboratif,

Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris et Trésorière de l'AFPDC, formatrice au processus collaboratif.

9H45 1ÈRE **TABLE RONDE**

EXISTE-T-IL UNE ÉTHIQUE DE LA SORTIE DU CONFLIT ?

Animée par :
Anne-Carine Ropars-Furet,
Avocat associé (Winston & Strawn, Paris)
Laurence Fassier,
Avocat associé (DMMS, Paris) avec :

Soraya Amrani Mekki,
Professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre La défense, Membre du Centre de Droit Pénal et de Criminologie, Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme,

Laure Lavorel,
EMA/Directeur Juridique Europe CA Technologies, Administrateur du Cercle Montesquieu,

Lydia Cousinet,
Directeur Juridique de Générale de Santé,

Léonidas Kalogéropoulos,
Vice-Président d'ETHIC, Dirigeant et fondateur du cabinet de lobbying Médiation et Arguments, Fondateur du collectif David contre Goliath.

11H15 PAUSE CAFÉ

11H30 2NDE **TABLE RONDE**

PRATIQUES ET PROSPECTIVES EN DROIT COLLABORATIF

Animée par :
Carole Pascarel,
Membre du Conseil de l'Ordre, Avocat au Barreau de Paris
Lionel Jacqueminet,
(Saint Yves Avocats) Avocat au Barreau de Paris avec :

Laurence Gillet,
Avocat au Barreau de Seine Saint Denis,

Maria José Anitua Trevijano,
Avocat au Barreau d'Alava (Espagne),

Manuel Valin,
Directeur de Justice du Gouvernement Basque,

Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice,

Juliette Griset,
Avocat associé (G&S Avocats Associés, Paris),

Paul Rolland,
Juriste à la Direction Juridique Bouygues Construction.

13H00 DÉJEUNER/BUFFET DANS LES SALONS DE L'HORLOGE

14H15 ATELIERS

PREMIÈRE PARTIE DES ATELIERS
ATELIERS 1 À 7

16H15 PAUSE CAFÉ

16H30 ATELIERS

DEUXIÈME PARTIE DES ATELIERS
ATELIERS 8 À 14

18H15 SPECTACLE SURPRISE

CONFÉRENCES DE CHOSES
François Gremaud / Pierre Mifsud / 2b Company

Conférences de choses est **une incroyable performance d'acteur** mais aussi **une déambulation ludique au cœur du savoir encyclopédique participatif et collaboratif contemporain**, révélant à la fois les vastes étendues qu'il recouvre et quelques-uns des improbables chemins qui le traversent.

19H45 AFTER-WORK

Nous proposons, à ceux qui le souhaitent, de terminer cette journée de façon conviviale
au restaurant Les Voyelles, proche de la Maison du Barreau. Vous pouvez aussi y venir accompagné(e).

DÉTAILS DES ATELIERS

LES ATELIERS 1 À 7 SE DÉROULERONT DE **14H15 À 16H15,**
LES ATELIERS 8 À 14 SE DÉROULERONT DE **16H30 À 18H15.**
CERTAINS ATELIERS SONT DUPLIQUÉS

ATELIERS 1 À 7

1 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *1ère Partie*

Natalie Fricero, Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe,

Dominique Piau, ancien Membre du Conseil de l'Ordre, ancien Secrétaire de la Commission Déontologie,

Charlotte Butruille-Cardew, Présidente de l'AFPDC, Avocat associé (CBBC, Paris).

2 INITIATION À LA NÉGOCIATION RAISONNÉE

Participants non formés au processus collaboratif

Nolwenn Leroux, Avocat au Barreau de Paris, Titulaire d'un Executive Certificate en négociation raisonnée,

Lorraine Bertagna, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire de l'AFPDC

3 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

Dominique Dollois,
Avocat (Cabinet ARIANE, Paris), médiatrice, psycho praticienne, formatrice au processus collaboratif.

4 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

Nadine Rey,
Avocat au Barreau de Paris, Psycho praticienne relationnelle et Art-thérapeute.

5 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF

Du temps pour vos questions

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif,

Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris, Trésorière de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif.

6 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?

Pierre-Emmanuel Jean,
Avocat au Barreau de Paris

Delphine Maréchal,
Avocat associé (Cabinet Halard, Paris).

7 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL TRÈS ÉFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

Juliette Griset,
Avocat associée (G&S Avocats Associés, Paris)

Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice.

ATELIERS 8 À 14

8 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *2ème Partie*

Natalie Fricero,
Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion, et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe,

Charlotte Butruille-Cardew,
Présidente de l'AFPDC, Avocat associé (CBBC, Paris).

9 LA NÉGOCATION RAISONNÉE DANS LE PROCESSUS COLLABORATIF RETOUR D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDISSEMENT

Participants formés au processus collaboratif

Nolwenn Leroux,
Avocat au Barreau de Paris, Titulaire d'un Executive Certificate en négociation raisonnée.

Lorraine Bertagna,
Avocat à au Barreau de Paris, Secrétaire de l'AFPDC

10 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

Dominique Dollois,
Avocat (Cabinet ARIANE, Paris), médiatrice, psycho praticienne, formatrice au processus collaboratif.

11 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

Nadine Rey,
Avocat au Barreau de Paris, Psycho praticienne relationnelle et Art-thérapeute.

12 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF

Du temps pour vos questions

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif,

Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris, Trésorière de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif.

13 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAII ?

Pierre-Emmanuel Jean,
Avocat au Barreau de Paris

Delphine Maréchal,
Avocat associé (Cabinet Halard, Paris).

14 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL TRÈS ÉFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

Juliette Griset,
Avocat associée (G&S Avocats Associés, Paris)

Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom : .....

Cabinet ou autre : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Mail : .....

VALIDATION **DE 8H00** AU TITRE DE LA **FORMATION CONTINUE**

DROITS D'INSCRIPTION

Comprenant le déjeuner les pauses

☐ **Adhérents AFPDC :** 100 € HT, soit 120 € TTC.

☐ **Non adhérents AFPDC et autres :** 150 € HT, soit 180 € TTC.

☐ **Avocat de moins de 5 ans de barreau, moins de 30 ans ou étudiant :** 70 € HT, soit 84 € TTC.

☐ **PARTICIPATION À L'AFTER WORK :** 30 € par personne.
Option facultative en supplément de l'inscription journée colloque

Nombre de personnes pour l'afterwork : .....

JE CHOISIS IMPÉRATIVEMENT DEUX ATELIERS

ATELIERS 14H15 - 16H15

☐ 1 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE
QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE
SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *1ère Partie*

☐ 2 INITIATION À LA NÉGOCIATION RAISONNÉE
Participants non formés au processus collaboratif

☐ 3 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS
DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

☐ 4 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR
DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

☐ 5 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU
SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF
Du temps pour vos questions

☐ 6 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE
EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?

☐ 7 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL
TRÈS ÉFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

ATELIERS 16H30 - 18H15

☐ 8 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE
QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE
SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *2ème Partie*

☐ 9 LA NÉGOCATION RAISONNÉE DANS
LE PROCESSUS COLLABORATIF RETOUR
D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDISSEMENT
Participants formés au processus collaboratif

☐ 10 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS
DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

☐ 11 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR
DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

☐ 12 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU
SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF
Du temps pour vos questions

☐ 13 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE
EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?

☐ 14 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL
TRÈS ÉFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

N° de déclaration de prestataire de formation : 11 75 5085975
(pour une prise en charge au titre du FIFPL)

Le bulletin est téléchargeable sur le site **www.droit-collaboratif.org**
Inscription et règlement par chèque à l'ordre de l'AFPDC - à retourner à l'AFPDC - au cabinet de Me Nathalie GANIER RAYMOND,
19, boulevard Henri IV, 75004 PARIS.
Renseignements : Mail : mcm@droit-collaboratif.org -Tel. 06 08 30 73 33